



UNION BANCAIRE PRIVÉE

Communiqué de presse

L'Union Bancaire Privée étoffe son offre en obligations convertibles avec deux nouvelles solutions thématiques innovantes

Genève, le 8 février 2021

L'Union Bancaire Privée, UBP SA (UBP) enrichit sa gamme de solutions en obligations convertibles avec deux nouvelles stratégies thématiques novatrices, l'une centrée sur l'investissement responsable et l'autre sur le secteur technologique. Avec EUR 1,7 milliard d'actifs sous gestion en obligations convertibles et une expertise remontant à 1999, l'UBP réaffirme, au travers de ces lancements, sa conviction de longue date en faveur de cette classe d'actifs, mais également de l'innovation et de la finance durable.

Engagement durable

La stratégie 'Global Sustainable Convertible Bond' entend offrir aux investisseurs l'opportunité de bénéficier des avantages des obligations convertibles internationales – notamment leur profil de rendement-risque 'convexe' par rapport aux actions – dans un cadre d'investissement durable. Ce dernier est caractérisé par une sélection de titres incluant de stricts critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et une analyse extra-financière propre, cette approche visant à répondre aux spécificités de la classe d'actifs hybride et aux enjeux, notamment climatiques, ayant un impact significatif sur les résultats des entreprises. Au plan financier, la stratégie reprend les codes de la gestion en obligations convertibles historique de l'UBP, à savoir une analyse fondamentale centrée sur la qualité de crédit de l'émetteur ainsi que sur les perspectives de croissance à moyen et long terme de la société sous-jacente.

«Pionnière et novatrice, l'UBP lançait sa première stratégie de convertibles 'responsable' il y a près de dix ans, dans l'univers européen. Ce nouveau lancement, avec une allocation internationale, reflète la continuité de notre engagement pour des investissements plus durables. Nous sommes plus que jamais convaincus que les sociétés qui intègrent les opportunités et les risques extra-financiers dans leur stratégie sont les mieux positionnées pour générer une croissance solide à long terme», explique **Marc Basselier, Responsable de l'équipe de gestion Obligations convertibles à l'UBP.**

Innovation thématique

La stratégie 'Global Tech Convertible Bond' investit, quant à elle, dans les obligations convertibles internationales du secteur technologique. Son objectif est de capitaliser sur la nature convexe des convertibles afin d'offrir aux investisseurs un accès aux valeurs 'tech' dans un cadre de volatilité réduite par rapport à un investissement en actions de ces sociétés. Cette solution est gérée selon une approche quantitative, sans biais de sélection, et se caractérise par une allocation axée sur la convexité et la liquidité des actifs.

Marc Basselier ajoute: «Les entreprises du secteur technologique sont particulièrement exposées à des tendances structurelles de long terme – de la digitalisation de l'économie à l'innovation dans le domaine de la santé –, ce qui en fait des candidates de premier plan à l'investissement. L'univers des convertibles technologiques se distingue par sa profondeur de marché et son dynamisme, offrant un large spectre d'opportunités en expansion.»

Commentant ces lancements, **Nicolas Faller, Co-CEO Asset Management et Head of Institutional Sales à l'UBP**, déclare: «Ces nouvelles stratégies illustrent l'ambition de l'UBP en matière d'innovation et sa capacité à concevoir des solutions d'investissement durables dans des classes d'actifs non traditionnelles. Les obligations convertibles représentent un segment phare de notre gamme, et nous comptons poursuivre nos efforts de développement afin de continuer à proposer une offre novatrice et 'avant-gardiste' au sein de cet univers.»



UNION BANCAIRE PRIVÉE

Ces deux nouvelles solutions sont gérées par l'équipe Obligations Convertibles de l'UBP, basée à Paris, sous la responsabilité de Marc Basselier. L'équipe, qui compte cinq gérants, affiche plus de vingt ans d'expérience sur cette classe d'actifs. Elles seront disponibles en Allemagne, en Belgique, en Espagne, en France, en Italie, au Luxembourg, aux Pays-Bas, au Portugal, au Royaume-Uni, à Singapour et en Suisse.

Pour toute information complémentaire

Bernard Schuster (Porte-parole)
Responsable Group Communications
Tél.: +41 (0)58 819 24 70
E-mail: bernard.schuster@ubp.ch

Maude Hug
Head of Media Relations
Tél.: +41 (0)58 819 75 27
E-mail: maude.hug@ubp.ch

Audrey Berladyn
Media Relations Manager
Tél.: +41 (0)58 819 26 44
E-mail: audrey.berladyn@ubp.ch

A propos de l'Union Bancaire Privée (UBP) – www.ubp.com

L'UBP figure parmi les plus grandes banques privées de Suisse et parmi les établissements les mieux capitalisés, avec un ratio Tier 1 de 27,7% au 31 décembre 2020. La Banque est spécialisée dans la gestion de fortune au service de clients privés et institutionnels. Basée à Genève et présente dans plus de vingt implantations à travers le monde, l'UBP emploie 1'812 collaborateurs et dispose de CHF 147,4 milliards d'actifs sous gestion au 31 décembre 2020.

Informations importantes

Le présent document marketing reflète l'opinion de l'Union Bancaire Privée, UBP SA (ci-après l'«UBP») à la date de son émission. Ce document est fourni uniquement à titre d'information et/ou à des fins commerciales. Il ne constitue ni une offre ni une sollicitation pour acheter, souscrire ou vendre des devises, des fonds, des produits ou des instruments financiers quels qu'ils soient, pour effectuer un investissement, ou pour participer à des stratégies de trading spécifiques, et n'est pas destiné à fournir des conseils ou des services de placement, dans une juridiction où une telle offre ou sollicitation ne serait pas autorisée, ou à l'intention de toute personne à laquelle il serait illégal de faire une telle offre ou sollicitation. Le présent document ne doit pas être considéré comme un conseil. Il n'est pas destiné à être distribué, publié ou utilisé dans une juridiction où une telle distribution, publication ou utilisation serait illégale, et il ne s'adresse pas aux personnes ou aux entités auxquelles il serait illégal de transmettre un tel document. Des efforts raisonnables ont été déployés pour s'assurer que le contenu du présent document est basé sur des informations et des données obtenues auprès de sources fiables. Les informations mentionnées dans le présent document sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'UBP ne s'engage aucunement à mettre à jour le présent document ou à corriger des données qui pourraient se révéler inexacts.

L'UBP est agréée et réglementée, en Suisse, par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Au Royaume-Uni, l'UBP est agréée par l'Autorité de régulation prudentielle (Prudential Regulation Authority, PRA); elle est assujettie à la réglementation de l'Autorité de conduite financière (Financial Conduct Authority, FCA) et elle est soumise à certaines règles de la PRA.